



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202418-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 18

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Etai(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/03/2024

Date d'affichage
03/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

OBJET : Subvention Région Hauts-de-France
Requalification du Centre bourg

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le fond 2023-2027 Centre-ville / Centre-bourg (CVCB) de la Région Hauts de France sera sollicité pour les travaux de requalification du centre bourg. En effet, la commune de Gamaches investie pour :

- l'amélioration son habitat, de ses commerces et ses espaces publics.
- le développement économique du tourisme, des commerces et du patrimoine
- la sécurisation de ses espaces publics dont les aménagements de sécurité routière.

Ces travaux représentent une dépense globale prévue de 3 166 666€ HT. La subvention CVCB de la Région Hauts de France correspondrait à 18.87%, soit 597 543 €.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202418-DE



Le plan de financement des travaux de requalification du centre bourg est le suivant :

Cout total de l'opération : 3 166 666€ HT
Subvention AESN Gestion des eaux pluviales: 398 443.20€
Subvention AESN réouverture de la Vimeuse : 377 278.43€
Subvention CC des Villes Sœurs : 201 589€
Subvention Etat DETR : 238 146€
Subvention Etat DSIL : 136 083.62 €
Subvention Région Hauts de France : 597 543€
Subvention Département de la Somme : 482 020€

Charges communale HT : 735 561.98€
TVA : 633 334€
Charge communale TTC : 1 368 950.50€

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, parès en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOPTÉ** le projet qui liu est présenté.
- **SOLLICITE** l'aide auprès de la Région Hauts-de-France à hauteur de 597 543€.
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessus.
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier, pour les travaux de gestion des eaux pluviales en zones urbaines.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean-Paul MONGNE

